

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Veillez prendre avis que le conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes étudiera les demandes de dérogations mineures, ci-après indiquées, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, lors d'une séance qui se tiendra le jeudi 12 décembre 2024, à 19h30, à la salle du conseil municipal située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée
Dossier 2024-00855 354, 27 ^e Avenue (lot 6 540 461)	D'autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment unifamilial de deux étages avec un terrain : - d'une superficie de 334 m ² au lieu de 370 m ² ; - d'une profondeur de 26,67 m au lieu de 30 m.
Dossier 2024-00858 101, 15 ^e Avenue (lot actuel 1 606 818) (lot projeté 6 661 497)	D'autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment trifamilial jumelé avec un terrain : - d'une superficie de 383,2 m ² au lieu de 410 m ² ; - d'un frontage de 11,43 m au lieu de 12 m.
Dossier 2024-00859 101 A, 15 ^e Avenue (lot actuel 1 606 818) (lot projeté 6 661 496)	D'autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment trifamilial jumelé avec un terrain : - d'une superficie pour le terrain de 383,3 m ² au lieu de 410 m ² ; - d'un frontage de 11,43 m au lieu de 12 m.
Dossier 2024-00833 (lot 6 313 759) Projet bout de la 7 ^e Avenue	D'autoriser l'implantation d'une nouvelle habitation contiguë avec un coefficient d'emprise au sol de 43,8 % au lieu de 30 % .
Dossier 2024-00866 (lot 6 313 760) Projet bout de la 7 ^e Avenue	D'autoriser l'implantation d'une nouvelle habitation contiguë avec un coefficient d'emprise au sol de 43,8 % au lieu de 30 % .
Dossier 2024-00840 (lot 6 650 603) Projet bout de la 7 ^e Avenue	D'autoriser l'implantation d'une nouvelle habitation contiguë avec un coefficient d'emprise au sol de 42,1 % au lieu de 30 %.
Dossier 2024-00839 (lot 6 650 604) Projet bout de la 7 ^e Avenue	D'autoriser l'implantation d'une nouvelle habitation contiguë avec un coefficient d'emprise au sol de 43,3 % au lieu de 30 % .
Dossier 2024-00838 (lot 6 650 605) Projet bout de la 7 ^e Avenue	D'autoriser l'implantation d'une nouvelle habitation contiguë avec un coefficient d'emprise au sol de 43,5 % au lieu de 30 % .

Fait à Deux-Montagnes, le 26 novembre 2024.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques